

pétuer la mémoire des braves, vainqueurs et vaincus, qui succombèrent à la bataille de Sainte-Foye, elle avait résolu, dès le mois de mars 1854, de leur élever un monument à l'endroit même du moulin de Dumont. Dans ce but, elle acheta, par acte authentique, devant M<sup>r</sup> l'phil. Huot, notaire, le 19 juin 1855, le terrain nécessaire pour y asseoir le monument, et le 18 juillet suivant, en présence de plusieurs milliers de personnes, et avec le concours des autorités civiles et militaires, eut lieu l'imposante cérémonie de la pose de la pierre angulaire du monument par le général Rowan, alors administrateur de la Province.

Le 24 juin 1861, jour de sa fête patronale, la Société put aller saluer processionnellement et en corps la colonne en fonte du monument qui venait d'être terminée.

Enfin, le 19 octobre 1863, fut fait l'inauguration de la statue de la Victoire qui couronne le *Monument des Braves de 1760*, laquelle est un don de Son Altesse Impériale, le prince Jérôme Bonaparte. La cérémonie fut célébrée avec une pompe magnifique par Son Excellence le gouverneur général, entouré de l'élite de la société, ainsi que des autorités religieuses, civiles et militaires et au milieu d'un grand concours et de l'enthousiasme général.

Et, afin de perpétuer son œuvre, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, fit don du monument au public, et obtint de la Législature du Canada, en 1864, un acte le déclarant propriété publique et monument national.

Nous devons à M. Chouinard, greffier de la cité de Québec, et petit-fils de M. Julien Chouinard, d'avoir recueilli et publié les comptes rendus complets des cérémonies qui ont eu lieu à l'occasion des célébrations que nous avons indiquées ci-dessus.

P.-B. CASGRAIN